



IGP ATLANTIQUE
INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

Bordeaux, le 17/03/2020

Madame, Monsieur,

À la suite des recommandations du gouvernement Français, dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, les bureaux de l'ODG IGP Atlantique seront fermés, dès aujourd'hui 12h00.

Nous vous prions d'effectuer toutes demandes en rapport avec l'IGP Atlantique par email (accueil@fcva.com).

Les demandes seront traitées dans le cadre des dispositions que l'INAO doit nous communiquer, pour cette période exceptionnelle.

En vous remerciant de votre compréhension,

Bien cordialement,

L'équipe de l'ODG IGP Atlantique

Syndicat des Producteurs de Vin de Pays de l'Atlantique (ODG)

Cité Mondiale, 6 Parvis des Chartrons 33075 BORDEAUX CEDEX

Tél : + 33 (0)5 56 00 81 00

Site web [http : www.vin-de-pays-atlantique.com](http://www.vin-de-pays-atlantique.com) - Email : accueil@fcva.com